

Un passeur de mémoire influencé par sa formation jésuite ?

PICHETTE, JEAN PIERRE. *Germain Lemieux sur le billochét. Confessions d'un passeur de mémoire*. Recueillies et présentées par Jean-Pierre Pichette, Québec, Presses de l'Université Laval, « Les Archives de folklore » 34, 2020, 292 p. ISBN 978-2-7637-4908-2

Bernard Carrière, s.j.

Volume 20, 2022

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1093898ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1093898ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise d'ethnologie

ISSN

1703-7433 (imprimé)

1916-7350 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cette note

Carrière, B. (2022). Un passeur de mémoire influencé par sa formation jésuite ? / PICHETTE, JEAN PIERRE. *Germain Lemieux sur le billochét. Confessions d'un passeur de mémoire*. Recueillies et présentées par Jean-Pierre Pichette, Québec, Presses de l'Université Laval, « Les Archives de folklore » 34, 2020, 292 p. ISBN 978-2-7637-4908-2. *Rabaska*, 20, 218–223. <https://doi.org/10.7202/1093898ar>

Un passeur de mémoire influencé par sa formation jésuite ?

BERNARD CARRIÈRE, S.J.
Richelieu (Québec)

Germain Lemieux, jésuite et ethnologue, raconte sa vie, dans cet ouvrage, alors qu'il avait plus de 80 ans. Il le fait, comme le souligne l'éditeur du texte, le professeur Jean-Pierre Pichette, « sur le ton de la confidence », à l'intention des auditeurs, qui ont pu suivre son propos sur les ondes de Radio-Canada FM, en 1996. C'est le contenu de ces dix émissions que M. Pichette a édité après les avoir fait transcrire. Même si on a dû faire des coupures dans les propos du « conteur », on s'est assuré que la trame du texte réaménagé resterait fidèle au contenu et au déroulement du récit oral. L'éditeur a divisé le texte en trois chapitres et il l'a accompagné d'un avant-propos et d'un épilogue. Il a ajouté des notes en bas de page, qui expliquent le sens de certains mots utilisés par le narrateur ou qui aident à contextualiser des propos exprimés par l'auteur ou des situations évoquées par lui. L'ensemble de l'ouvrage est un hommage rendu à « un prêtre original qui opta pour les traditions populaires », comme le qualifie l'éditeur à la fin de son propos, dans l'introduction du livre.

Je ne suis pas moi-même un ethnologue et je n'ai pas la prétention d'apporter un nouvel éclairage sur l'œuvre considérable de Germain Lemieux. Je peux, cependant, aider à mieux comprendre la personnalité de l'auteur du récit, donner quelques aperçus sur la formation qu'il a reçue comme jésuite et sur sa manière de se situer dans l'institution à laquelle il appartenait, puisque je suis moi-même un membre de la Compagnie de Jésus. Je me permettrai, ainsi, de nuancer le jugement que porte l'éditeur quand il écrit dans le dernier paragraphe de son avant-propos : « Son choix [celui de Germain Lemieux], radicalement opposé à la formation dispensée par les collèges classiques et discrédité par l'élite de la compagnie de Jésus se réalisa néanmoins avec toute la ferveur d'une vocation au sein des institutions de cet ordre, mais à l'écart des courants disciplinaires. » (p. 15).

Mon intention est de porter une plus grande attention sur les deux premiers chapitres sans négliger le troisième.

* * *

Germain Lemieux a gardé beaucoup de souvenirs de son milieu natal. Son intérêt pour les contes et les conteurs date de ses premières années à Cap-Chat, en Gaspésie, dont il aimait à rappeler à ses confrères jésuites que les vieux de son village prononçaient le mot « Chat » en appuyant sur le « t » final (*Chatte*). Il a appris très tôt à développer sa mémoire et à développer sa capacité d'écouter et de retenir les moindres détails des récits entendus. Il le dit lui-même : « Là, j'ai pris goût au conte » (p. 33), « toutes ces choses-là me rentraient dans l'oreille » (p. 29). Il note aussi qu'il a découvert sur le tard que sa mère « avait une très belle voix » et que son « papa aussi chantait » (p. 23). Le fait d'aimer chanter et de s'intéresser aux chansons populaires anciennes faisait partie de son héritage familial. Ce qu'il ne dit pas, cependant, dans ses « confessions », c'est qu'il était doué d'une *oreille absolue* et qu'il pouvait ainsi transcrire en l'écoulant la première fois la mélodie qu'un chanteur interprétait en sa présence. Alors qu'il étudiait à l'Université Laval, il fait allusion, dans son récit, à une méthode qu'il avait mise au point pour noter une mélodie et qu'il en avait fait la démonstration en présence de M. Marius Barbeau tout ébahi : « Il m'a chanté une chanson d'Indien [...] Alors j'ai noté ça au tableau puis je lui ai rechanté ce qu'il m'avait chanté » (p. 115).

Les enseignantes de son village trouvaient qu'on « devrait le faire étudier, il a un certain talent, il a une bonne mémoire » (p. 35). C'est ce qui l'a conduit au séminaire de Gaspé, où il a poursuivi ses études jusqu'à l'obtention du baccalauréat. Germain Lemieux ne souligne jamais, dans ses mémoires, qu'il a reçu toute sa formation intellectuelle de jésuites, depuis l'âge de 14 ans jusqu'à 34 ans. Il n'a jamais pris suffisamment de distance, je crois, pour évaluer ce qui lui avait permis de devenir un enquêteur sagace qui a su tirer tant de richesses de la mémoire de conteurs et de chanteurs, qui étaient souvent presque illettrés. Je suis peut-être mieux en mesure que lui de marquer la différence entre un collège classique tenu par des prêtres diocésains et une institution d'enseignement secondaire jésuite. J'appartiens à une autre génération que la sienne, mais, en entrant chez les Jésuites, après avoir fréquenté deux collèges classiques, j'ai découvert très tôt que je ne savais pas jusque-là ce que c'était que d'être en contact avec des esprits cultivés qui savaient comment transmettre leur savoir.

Les professeurs que Germain Lemieux a connus au séminaire étaient surtout des jésuites, à l'exception d'un ou deux prêtres du diocèse de Gaspé qui les secondaient. Ses professeurs jésuites avaient tous été formés à partir d'un modèle pédagogique, dont les origines datent de la fin du quinzième siècle, alors que la Compagnie de Jésus avait déjà des collèges dans plusieurs pays d'Europe. Le premier avait été fondé à Messines, en Italie, à l'initiative même d'Ignace de Loyola en 1548. La première édition du traité pédagogique,

intitulé *Ratio studiorum*, élaboré à partir de 1586 et publié, la première fois, en 1599, inspire toujours les institutions d'enseignement jésuite, secondaires et universitaires. Mais ce traité a été adapté à plusieurs reprises au long des siècles et ce, jusqu'à notre époque, sans écarter les principes pédagogiques qui l'ont inspiré.



Ratio Studiorum

Source : Archives des jésuites au Canada 255.53P2191R-18.

On vise, dans la *Ratio*, à former des esprits avant d'inculquer des connaissances. On accorde beaucoup d'importance au développement de la mémoire et à l'expression orale et écrite. On donne une place prépondérante à la parole devant un public : que ce soit devant la classe ou de l'ensemble des élèves du collège, ou encore, à l'occasion d'une séance publique, avec la présence de personnes de l'extérieur. Germain Lemieux fait allusion au fait qu'il a appris ainsi à surmonter sa timidité pour être le porte-parole des autres élèves : « Alors, quand j'étais obligé comme ça, que les gens me disaient que j'étais capable, ça me donnait un peu de force puis j'y allais. C'est arrivé à trois ou quatre reprises que j'ai fait les discours devant le recteur et devant le groupe » (p. 48).

Le narrateur utilise un raccourci quand il résume la manière d'apprendre durant ses études au séminaire de Gaspé : « Chez les jésuites, la technique de base, c'est le *rabâchage* » (p. 49). Je ne crois pas qu'il ait voulu donner un sens péjoratif à ce terme. Je tiens, cependant, à me référer à trois procédés d'enseignement, en lien avec la répétition, qui sont présentés dans la *Ratio studiorum* et dont l'esprit s'est conservé jusqu'à aujourd'hui dans les collèges

jésuites. Ces manières de faire ont pour but de développer la mémoire et, en même temps, de former l'intelligence. C'est surtout aux trois premiers niveaux du cours secondaire, qu'on recourait à la prélection, la récitation et la concertation. La *prélection* concerne les étapes à suivre quand le professeur étudie un texte la première fois. La *récitation* se situe après l'explication d'une œuvre, quand on désigne un élève pour en faire un résumé devant la classe ou pour la déclamer « du haut de la tribune ». La *concertation* invite à interroger tour à tour tous les élèves sur la matière étudiée auparavant et incite à encourager et diriger l'esprit d'observation dans le processus d'apprentissage. « Plus une leçon est répétée, note la *Ratio*, plus elle se grave profondément ». La méthode peut sembler fastidieuse à certains. Mais elle ne s'apparente en rien au psittacisme. Elle vise au terme à bien former les esprits et à en faire des hommes de la parole claire et précise.

Le premier évêque de Gaspé, M^{gr} François-Xavier Ross avait confié la mise sur pied du séminaire aux jésuites pour une période limitée, selon l'accord signé avec le supérieur général de l'époque. Durant les douze ans de leur présence au séminaire de Gaspé, ils ont eu plusieurs de leurs élèves qui ont, par la suite, laissé leur marque dans la société québécoise : comme René Lévesque, l'ancien premier ministre du Québec et le fondateur du parti québécois, que Germain Lemieux, a côtoyé, même s'ils avaient quelques années de différence.

Germain Lemieux ne donne pas beaucoup d'informations sur ses années d'études et de formation dans la Compagnie de Jésus, qui se sont déroulées de 1935 à 1952. Cela tient en partie, je crois, au fait que son propos s'adressait à des auditeurs qui étaient d'abord intéressés par l'ethnologue et à l'œuvre qu'il a accomplie en recueillant autant de témoignages de la mémoire populaire, qui risquaient de se perdre. C'est aussi parce que le narrateur, à plus de 80 ans, était davantage préoccupé de raconter ce qui avait surtout retenu son attention de « folkloriste » et d'expliquer la manière dont il avait procédé pour constituer son corpus de contes et de chansons de la culture traditionnelle.

Il a certainement tiré profit de ses années d'études, lui qui reconnaissait être un élève assidu, quand il était au séminaire de Gaspé, mais qu'il avait moins d'intérêt pour la philosophie et les sciences (p. 48-49). Le programme et l'horaire des études, pour le jésuite en formation, étaient ainsi organisés que l'étudiant bénéficiait de beaucoup d'heures de travail en chambre, qui favorisaient l'assimilation de la matière étudiée et même la poursuite de recherches personnelles. On attachait beaucoup d'importance aux examens oraux qui se déroulaient à la fin de chaque année. Ces examens pouvaient s'étendre sur quelques heures parfois, au cours desquelles l'étudiant devait faire la preuve qu'il avait bien intégré les connaissances acquises.

Germain Lemieux a passé une grande partie de sa vie à Sudbury : en tout plus de cinquante ans. Il s'est attaché rapidement à son nouvel environnement quand il y a été envoyé, une première fois, de 1941 à 1943. Le collège du Sacré-Cœur était, à l'époque, le plus pauvre des sept collèges que dirigeaient les jésuites francophones dans quatre provinces canadiennes. Il était bien pourvu, cependant, en personnel enseignant. Au moment de l'arrivée du narrateur, il comptait quatorze jésuites chevronnés et sept jeunes jésuites, comme lui, qui faisaient leurs premières armes dans l'enseignement et qu'on appelait des « régents ». On désigne ainsi ceux qui abordent l'enseignement comme une sorte de test pour vérifier leur capacité de transmettre leur savoir. La *Ratio* note prudemment à leur sujet qu'ils doivent « commencer leur enseignement par la classe où ils en savent plus que leurs élèves ». Germain Lemieux semble avoir été un bon pédagogue, puisqu'on lui a confié, durant trois ans, la classe du troisième niveau du cours secondaire, qu'on appelait la « méthode », et qu'on réservait souvent à des enseignants qui étaient de bons communicateurs. Il mentionne (p. 68) qu'il avait appris à « s'adapter à la pédagogie des jésuites ». À son retour à Sudbury après ses études en théologie, il reprendra l'enseignement, durant deux ans, au même niveau du cours secondaire.

C'est seulement en 1953 qu'il entreprendra des études à l'Université Laval, dans un domaine qui l'intéressait depuis longtemps. C'était la manière de procéder à cette époque, de ne pas permettre à un jésuite de se spécialiser dans une matière dite « profane » avant d'avoir complété le cycle de la formation de la Compagnie de Jésus. Il note, à ce propos, que, en arrivant à l'université, il s'est vite aperçu qu'il avait pris de l'avance sur ses condisciples de Laval et qu'il avait déjà une expérience de l'enquête sur le terrain, puisqu'il en faisait depuis qu'il était revenu à Sudbury, en 1948 (p. 110).

* * *

Celui qui se raconte pourrait sembler avoir été un marginal chez les jésuites. Ce ne me semble pas, cependant, refléter la réalité. Pour le démontrer, j'aimerais évoquer, parmi bien d'autres jésuites, le cas de Marcel Jousse (1886-1961), un « phénomène », qui s'est intéressé à un domaine proche de celui des conteurs et des chanteurs de la culture traditionnelle. Ce n'est qu'en 1925, à presque quarante ans, que ce jésuite français a publié un mémoire sur le style oral et qu'il a été, par la suite, reconnu comme le fondateur de l'*Anthropologie du geste* et titulaire d'une chaire d'enseignement à l'École d'anthropologie de la Sorbonne. Originaire d'un milieu paysan, il s'était intéressé très jeune à la manière de chanter de sa mère et à la façon de raconter

des gens de son milieu natal. La mémorisation, selon lui, s'inscrit dans un accord rythmique du corps et du souffle. Germain Lemieux, comme Marcel Jousse, a trouvé, dans son entourage, des confrères qui l'ont aidé et encouragé dans sa démarche de chercheur hors cadre.

Germain Lemieux était avant tout un ethnologue de terrain, qui avait toutes les qualités d'un bon enquêteur. Certaines presque innées : la capacité d'écoute, l'intérêt porté à la personne interviewée et le souci de rapporter intégralement les propos enregistrés. D'autres qu'il avait développées au cours de sa formation : sa mémoire précise, son respect sans réserve des conteurs et des chanteurs enregistrés, et son souci de transcrire le plus justement possible leur accent et le rythme de leur débit. Pour l'avoir connu de près et avoir travaillé avec lui, au cours d'un été, je peux affirmer qu'il était certainement un chercheur original et très engagé dans sa recherche, sans être, cependant, « une exception à la règle ».